

Syndicat de l'Agriculture  
Réunion du Conseil national  
25-28 avril 2018

Westin Harbour Castle  
1 Harbour Square, Toronto (Ontario)

**PROCÈS-VERBAL**

**Participant(e)s :**

<b>Exécutif national</b>	<b>Conseil national</b>
Fabian Murphy, Président national (Chair) Rick Cormier, 1er VPEN Milton Dyck, 2ème VPEN Patrick St-Georges, 3ème VPEN Mélanie Desrosiers, 4ème VPEN	Jan Pennington, VPR Est de l'Atlantique Tammy Carter, VPR Ouest de l'Atlantique (absent la matinée du 28 avril) Jacquelin Carrier, VPR Est du Québec Audrey St-Germain, VPR Ouest du Québec Érick Martel, VPR capitale nationale Rob MacDonald, VPR Sud de l'Ontario Jeff Griffith, VPR Manitoba, Nord-Ouest de l'Ontario et Nunavut Karen Zoller, VPR Saskatchewan Randy Olynyk, VPR Nord de l'Alberta & T-N-O Dorothy McRae, VPR Sud de l'Alberta Dean Babuin, VPR Est de la C.-B. Terri Lee, VPR Ouest de la C.-B. et Yukon Marlene O'Neil, directrice nationale – Droits de la personne
	<b>Personnel</b>
	Larry Budge, agent d'administration Nathalie Cale, adjointe administrative et secrétaire archiviste

**1. Convocation**

F. Murphy déclare la séance ouverte à 9 h 04.

**2. Observations lumineuses – Affectations aux comités**

F. Murphy souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes à Toronto pour assister à cette réunion, puis déclare que la semaine à venir va être fort

occupée et passionnante à la fois, et que les réunions du Conseil suivront le Congrès de l'Alliance.

### **3. Adoption de l'Ordre du jour**

#### Ajouts

Divers – Cadeau de départ à la retraite de Bob (point ajouté par F. Murphy)  
Le point sur les employé(e)s – Dossiers personnels (point ajouté par R. Cormier)  
Divers – Q&R (point ajouté par D. McRae)

**P/A** R. Olynyk / T. Carter

Que l'Ordre du jour soit adopté.

#### **MOTION ADOPTÉE– À main levée**

### **4. Heures des séances**

Que les heures des séances soient celles proposées par le président, comme suit :

#### Jour 1

9 h – Midi

Points à l'Ordre du jour

13 h 30 – 17 h

Points à l'Ordre du jour

#### Jour 2

9 h – Midi

Réunions des comités permanents

13 h 30 – 17 h

Réunions des comités permanents

#### Jour 3

9 h – Midi

Points à l'Ordre du jour

13 h 30 – 17 h

Points à l'Ordre du jour

**P/A** T. Carter / J. Griffith

Que les heures des séances soient adoptées.

#### **MOTION ADOPTÉE– À main levée**

### **5. Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil national des 13-15 octobre 2017**

**P/A** T. Lee / E. Martel

Que le procès-verbal intérimaire de la réunion des 13-15 octobre 2017 soit adopté.

### **Vote consigné # 1 – MOTION ADOPTÉE**

## **6. Affaires découlant du procès-verbal de la réunion précédente – Rapport sur les suivis**

### 1. Temps de préparation payé/Temps de toilette

R. Cormier fait savoir qu'il a assuré le suivi de cette question auprès de B. Dagenais (ACIA) en février, et que celle-ci lui a indiqué qu'elle pensait que le tout avait été réglé. R. Cormier a consulté Hassan Hussein (AFPC), et ce point sera soulevé à la prochaine réunion du CCSP national et du CCSRH pour que soit convoquée rapidement une réunion du comité. Il ajoute qu'un document devra être élaboré pour préciser les lignes directrices relative au temps de toilette. Une fois prêt, ce document sera distribué aux membres du Conseil.

### 2. Obligation de prendre des mesures d'adaptation à l'ACIA

F. Murphy annonce qu'une entente a été conclue après la dernière ronde de négociations et qu'un comité directeur mixte a été mis en place, lequel se compose de Chantal Seeton, représentante de l'ACIA ; Mélanie Desrosiers, Rick Cormier et Fabian Murphy, représentant(e)s du Syndicat de l'Agriculture ; et de Catherine Gilbert et Roxane Lépine, co-directrices du Programme d'apprentissage mixte (PAM). Il ajoute que la première réunion en avril avait dû être reportée et qu'elle se tiendra probablement au début du mois de mai. Il précise ensuite que ce comité a pour objectif de faire en sorte que la direction forme ses gestionnaires et passe en revue tous les aspects de cette formation (équité, santé et sécurité, entre autres) pour s'assurer que les mesures d'adaptation ne s'avèrent pas néfastes à quiconque. Il précise ensuite que l'obligation de prendre de telles mesures incombe à l'employeur jusqu'à ce que cela lui cause des difficultés indues. Les membres du Conseil précisent qu'ils demandent cette formation depuis bien longtemps maintenant et cherchent à savoir si elle sera offerte dans les régions, ce à quoi R. Murphy répond que Chantal Seeton voulait que le comité directeur soit lancé, et que la formation ne sera pas offerte dans les régions tant que ce comité ne sera pas en place.

Une discussion porte ensuite sur l'obligation de prendre des mesures d'adaptation dans le milieu de travail axé sur les activités (MTAA). Il faudrait à ce sujet que le comité examine les plans pour s'assurer que de telles mesures sont

bien suivies. On laisse entendre que si de nouvelles mesures d'adaptation s'avéraient nécessaires à la suite des changements dans le MTAA, celles-ci devraient être portées à l'attention du comité. Par ailleurs, il est proposé que les membres du Conseil ajoutent la question de l'Obligation de prendre des mesures d'adaptation aux ordres du jour de toutes les réunions des comités locaux de la S&ST.

Il est mentionné aux membres du Conseil que l'AFPC offre une excellente formation sur la question des mesures d'adaptation, et qu'ils sont invités à la suivre. M. O'Neil signale que les membres du Comité des droits de la personne du Syndicat de l'Agriculture (SA) ont reçu une excellente formation qui a été donnée à l'un des bureaux régionaux de l'Alliance. Un courriel a été envoyé aux membres du Conseil, accompagné d'un lien vers le guide de l'AFPC sur l'obligation de prendre des mesures d'adaptation.

### 3. Sensibilisation au harcèlement - ACIA

M. O'Neil indique que le cours est prêt et a été approuvé par le Comité NOPSST, que le premier programme de sensibilisation a été mis en place (en français et en anglais), que le tout s'est bien passé, et qu'elle exerce des pressions pour obtenir plus de fonds afin de pouvoir donner davantage de cours de sensibilisation. Par ailleurs, elle laisse savoir que le cours n'est pas obligatoire à l'ACIA, et qu'elle espère que les noms des membres ayant suivi le cours seront affichés sur le site Web AGR.

Plusieurs membres du Conseil ont suivi les séances de formation des formateurs/formatrices, mais ont indiqué que les deux jours ne sont pas suffisants, que les documents ont certes été distribués mais qu'il reste encore pas mal de travail de préparation à faire avant de donner le cours. Par ailleurs, parmi les personnes qui ont suivi le cours, certaines ont laissé entendre que la partie sur le harcèlement devrait être supprimée du fait que le SA n'appuie pas la politique sur le harcèlement. M. O'Neil ajoute que la formation fait partie du Protocole d'entente (PE) et a été approuvée au CNSST, et que par conséquent la politique sur le harcèlement fait partie intégrante de la formation. Nous pouvons toutefois informer nos membres que nous n'appuyons pas cette politique. Il ajoute que si le Projet de loi 65 était adopté, la formation pourrait être modifiée, puis il confirme que le SA n'a pas appuyé la politique sur le harcèlement. Il précise que nous ne représenterons pas les membres dans des cas de plaintes de harcèlement à partir de cette politique, mais nous le ferons sur la base du Règlement XX du Code canadien du travail.

F. Murphy fait en outre remarquer que ce point sera retiré du Rapport sur les suivis du fait que la formation est terminée.

### 4. Réforme de la classification – ACIA

Il est indiqué aux membres du Conseil qu'une entente a été conclue et qu'un Protocole d'entente (PE) a été signé. Le bureau national a envoyé des lettres à tous/toutes les plaignant(e)s pour les informer de la signature de cette entente. F. Murphy indique ensuite que les plaignant(e)s ne devraient pas s'inquiéter du fait que le SA a fait de son mieux pour négocier la meilleure entente possible. R. Cormier précise que tout(e) plaignant(e)/membre qui a des questions à ce sujet devrait contacter directement le bureau national du fait que cette entente est confidentielle.

Par ailleurs, F. Murphy fait savoir qu'un Protocole d'entente (PE) a été signé et qu'un comité sera créé et chargé de se pencher sur la question.

#### 5. Personnes compétentes pour les enquêtes

R. Cormier fait savoir qu'une liste valide de personnes compétentes n'est pas encore disponible du fait qu'elle fait l'objet d'une révision, et ajoute qu'à la réunion du CNSST, l'employeur a indiqué qu'il reviendrait à la méthode d'enquête de deux personnes, ce que le syndicat a rejeté. R. MacDonald signale que dans le procès-verbal de l'employeur cette décision est mentionnée et qu'il est indiqué qu'elle avait été acceptée, ce qui toutefois n'est pas exact et qu'il a fait remarquer à M. O'Neil.

F. Murphy souligne ensuite que l'employeur est tenu de nommer une personne compétente, mais que si le syndicat acceptait ou non les personnes compétentes qui figurent sur la liste, cela poserait un problème différent.

F. Murphy précise qu'il siège au Comité pangouvernemental en matière de la santé et de la sécurité au travail du Conseil national mixte (CPMSST-CNM), lequel s'est penché sur le critère des personnes compétentes qui seraient utilisées dans toute la fonction publique. Il ajoute qu'un sondage du CPMSST sera bientôt envoyé à tous les comités de la SST.

#### 6. LAT 02 – MDN (postes exclus)

F. Murphy précise que la question a été soulevée par Johanne Gagnon, présidente d'une section locale, il y a de cela quelques années, et que nous avons, depuis, essayé de la régler. Ce point a été mentionné à la dernière réunion du CCSP national, à laquelle il a été convenu que les LAT-02 ne seraient plus exclu(e)s et que le tout serait ainsi probablement réglé. Il ajoute que ce point a été transmis au CCSP des RH et que le LCol a confirmé qu'il envisageait de retirer les LAT-02 du premier palier de la Procédure de règlement des griefs. Il règne toutefois des incertitudes quant aux personnes qui seraient déléguées au premier palier de cette procédure. A. St-Germain fait remarquer que les membres à St-Jean étaient très satisfaits de refaire partie de l'unité de négociations. M. O'Neil demande une copie du rapport sur les exclusions du SA.

## 7. Orientation et accueil des membres

R. Cormier indique que le document en PowerPoint sera ajouté à l'onglet *InfoClé* sur le site du SA. Cette question étant maintenant réglée elle sera donc retirée du Rapport sur les suivis.

## 8. Membres à vie du SA

Ce point est renvoyé au Comité des questions générales et des droits de la personne.

## 7. Finances

Voir le Rapport du Comité des finances ci-joint.

### Réservations d'hôtels pour les réunions du Conseil national

Ce point est renvoyé au Comité des finances (voir son rapport).

### Comité directeur national du Groupe de travail sur la santé mentale

Ce point est renvoyé au Comité des finances (voir son rapport).

## 8. Personnel du bureau national

R. Cormier indique que trois agentes des relations du travail (ART) de durée indéterminée, soit Elaine Massie, Nancy Milosevic et Sylvie Rochon, sont de retour à temps plein. Gabrielle Galand, ART de durée déterminée, a accepté un poste au SEIC, alors qu'il lui reste un mois à son mandat avec nous, et la date d'expiration du poste de durée déterminée d'Elaine Ouimet a été fixée au 31 décembre 2018. En outre, il laisse savoir que le bureau national a approuvé un poste d'ART de durée déterminée pour venir en aide à Elaine Massie dans son travail sur les dossiers portant sur l'Examen PI/EG. Lucette Charron a été embauché pour une période de quatre mois, prenant fin la première semaine de juin, ce qui nous a facilité la tâche pour régler ces griefs de longue date.

F. Murphy ajoute que les griefs PI/EG sont réglés, E. Massie va se concentrer sur les griefs en arriéré. Le but est de faire en sorte que tous les nouveaux griefs au 3<sup>ème</sup> palier soient entendus dans les six mois suivant la date à laquelle ils ont été reçus au bureau national.

Le Rapport du bureau national sur les griefs du 3<sup>ème</sup> palier est remis aux membres du Conseil pour qu'ils l'examinent et le distribuent à leurs sections locales respectives.

M. O'Neil demande un rapport sur les griefs dont le dossier est fermé, et sur les décisions prises depuis la dernière réunion du Conseil, ce à quoi N. Cale lui répond que le bureau national avait bien l'intention de produire un tel rapport mais qu'en raison des priorités de l'Examen PI/EG, cela n'a pas été possible en raison de nos ressources restreintes. En outre, F. Murphy ajoute que les agentes des relations du travail font parvenir les décisions sur les griefs par courriel aux plaignant(e)s concerné(e)s, aux président(e)s des sections locales et aux vice-président(e)s des régions.

## **9. Le point sur les employeurs**

### **MDN**

F. Murphy annonce que deux demandes de congé d'études ED ont été reçues. Cette question avait posé problème à la dernière réunion du CCSP national, mais il n'y avait pas eu de demande au cours des deux dernières années. La question a été réglée par la création d'un comité composé d'un(e) représentant(e) du syndicat et de l'employeur, après quoi les demandes ont été examinées, approuvées et financées. Il ajoute que Danielle Moffett siègera à ce comité cette année, et qu'une date sera très bientôt arrêtée pour examiner les nouvelles demandes.

F. Murphy précise ensuite que huit contractuel(le)s ont été embauché(e)s à des postes de durée indéterminée en tant qu'enseignant(e)s, sans la tenue d'un concours, à St-Jean, et ajoute que les CCSP se portent bien, et que les problèmes y sont réglés rapidement. Il indique que nous participerons aux travaux de plusieurs sous-comités, tels que ceux sur le retour au travail ou encore la violence dans le milieu de travail, et que les consultations vont bien sur les plans de travail. Toutefois, ce qui touche à la santé et sécurité semble poser problème chez cet employeur en raison de comités de la S&ST différents. Il explique que ce ministère a des comités de la sécurité qui n'ont pas été mis sur pied conformément à la Partie II du CCT, et que cet aspect fait l'objet d'un examen.

Pour ce qui est de l'équité en matière d'emploi, il indique qu'il y a dix agents de négociation au MDN, et que la représentante de l'équité en emploi vient de l'un d'entre eux.

### **CFP**

F. Murphy fait allusion aux plaintes pour violence dans le milieu de travail à cet endroit, indique s'être penché sur celles-ci et avoir examiné la pertinence des rapports qui ont été préparés. Un programme de Santé mentale dans le milieu de

travail est en cours de mise en application, mais doit faire l'objet d'un examen continu. Il ajoute que Patrick Borbey, le champion de la santé mentale, a quitté son poste, puis qu'il a pris connaissance à la dernière réunion du Comité d'orientation de la politique en S&ST qu'un poste d'ombudsman était créé. Toutefois, nous avons reçu un courriel de Patrick Borbey selon lequel ce nouveau poste serait aussi le champion de la santé mentale au travail. Malheureusement, cette décision a été prise sans aucune consultation avec nous, et sera revue par le président de la CFP.

A. St-Germain souligne l'existence de problèmes à propos des retards dans la formation en seconde langue, et précise qu'elle en parlera à la prochaine réunion du CCSP régional à Montréal. F. Murphy indique que si la question n'est pas réglée au niveau du CCSP régional, elle devrait alors la transmettre au CCSP national.

### **ÉFPC**

R. Cormier fait savoir qu'il a assisté à la réunion du CSST national avec E. Martel et R. Chalifoux (président de la Section locale 70139). F. Murphy précise que les réunions ne sont pas fixées à des dates régulières et que la consultation marche mieux. Il ajoute que la formation en santé et sécurité (S&S) que donne l'ÉFPC n'a pas été agréée par le CPSST et fait l'objet de discussions aux réunions dudit comité. F. Murphy précise qu'une lettre sera envoyée à l'ÉFPC sur la santé et sécurité, soulignant la nécessité d'avoir des consultations.

F. Murphy fait savoir qu'en compagnie de R. Cormier et E. Martel, il a assisté à une formation de deux jours sur la S&ST à Asticou, après que diverses questions furent soulevées à cet effet sur deux années.

E. Martel ajoute que le tableau des classifications a été préparé sans consultation du Syndicat et que cette question va devoir être abordée.

À propos de l'équité en emploi, F. Murphy prévient que tous les employeurs doivent avoir un plan sur l'équité, et collaborer avec l'agent de négociation pour préparer un plan pour les cinq prochaines années. M. O'Neil a suivi la réunion d'automne, et l'ÉFPC a rédigé son plan sur l'équité puis l'a distribué à E. Martel et R. Chalifoux, président de la Section locale 70139, qui l'examineront.

### **CCG**

F. Murphy mentionne qu'il a assisté aux réunions des CCSP et CSST au niveau national, et que le SA compte cinq places au Comité de la SST, soit quatre président(e)s de sections et le président national. Il ajoute que de nouvelles nominations auront bientôt lieu du fait que deux présidents de section ont demandé à être remplacés, et que deux cas de violence dans le milieu de travail font l'objet d'enquêtes. Il précise ensuite qu'une vérification complète du



programme de S&T a été effectué par un sous-traitant, et que les résultats positifs ont plu au Comité.

F. Murphy prévient qu'à la dernière réunion du CCSP, l'employeur a discuté des quatre postes qui feront l'objet d'un réaménagement d'effectifs, soit deux AS-02 et deux PI-03. Les deux postes AS-02 seraient nommés sans concours au niveau PI-03. Pour ce qui est des postes PI-03, l'employeur chercherait activement un poste pour l'employé PI-03 concerné, et l'autre deviendrait PI-05.

Il précise qu'un grief de principe va être déposé du fait que la convention collective est interprétée différemment selon la région du pays où travaillent les membres. L'employeur va donc assurer le suivi auprès du Conseil du Trésor sur l'interprétation à donner. D'autres griefs ont été déposés concernant les heures supplémentaires (à Vancouver). F. Murphy ajoute que la définition 'd'administration centrale' a été contestée et que la CRTEFP apporterait son aide à la médiation sur cette définition.

## **AAC**

M. Dyck indique qu'il a assisté aux réunions des CCSPN, des CCS RH, de la Direction générale de la S&T, de la SST et d'ÉE. À celles du CCRH, un projet pilote sur la formation linguistique avec quatre professeurs de langue a été discuté, ainsi que le manque d'intérêt de l'employeur à reconnaître que le harcèlement constitue de la violence dans le lieu de travail. Aux réunions de la DG de S&T, il a fait part de préoccupations suscitées par l'embauche, de la part de l'employeur, de biologistes à des postes EG, ce qui rend difficile aux employé(e)s en place d'avancer dans leur carrière. Au CCSP national, il a soulevé la question d'un dossier personnel à laquelle l'employeur a répondu qu'un dossier unique est peu probable. Il ajoute que l'obligation de prendre des mesures d'adaptation sera incluse dans le travail des comités de la SST, et que des lignes directrices sur la SST seront ajoutées prochainement au sujet des tiques et de la maladie de Lyme du fait que des membres en sont touchés.

M. Desrosiers précise qu'au Québec on a remarqué qu'il y avait plusieurs directeurs de durée déterminée et quatre gestionnaires différents à quatre réunions distinctes des CCSP au niveau national, ce qui cause des problèmes dans la région, pour les suivis. M. Dyck demande que M. Desrosiers ajoute ce point à la prochaine réunion du CCSP de la DG de la S&ST avant celle du CCSP national.

## Comités de l'avancement professionnel à AAC

D. Babuin fait remarquer que la plupart des postes EG-06 à Agassi avaient disparu et que la même chose semble se passer pour ce qui est des EG-05. Il se demande si cela est lié à l'avancement professionnel, ce à quoi M. Dyck lui répond que nous avons indiqué à l'employeur que nous voulons réviser la

stratégie d'avancement de la carrière et avoir notre mot à dire. En outre, il indique qu'étant donné qu'AAC est responsable de sa propre dotation en personnel le ministère semble vouloir éliminer les EG et créer davantage de postes BI. F. Murphy fait savoir à D. Babuin que ce point pourrait être soulevé à la prochaine réunion avec AAC.

### Mandat des CCSP

D. Babuin demande des précisions sur le rôle du conseiller en relations de travail (CRT) aux réunions des CCSP, ce à quoi F. Murphy lui répond que l'employeur et le syndicat respectent le mandat qui a été fixé, et ajoute que le rôle des CRT est de conseiller la direction, et aussi qu'ils/elles ont le droit de prendre la parole aux réunions du moment qu'ils/elles ne cherchent pas à contrôler le déroulement des réunions. Il ajoute aussi que les gestionnaires hésiteraient grandement à répondre à des questions sans consulter les CRT. Il indique par ailleurs que si un(e) CRT essaye de contrôler le déroulement d'une telle réunion, dans ce cas les VPR pourraient leur faire comprendre que leur participation à eux et elles aussi aux réunions pourrait inclure des discussions avec la direction. Les VPR ont été encouragé(e)s à aviser le Bureau national s'ils ont des problèmes avec les conseillers en relations de travail qui prennent le contrôle des réunions.

### Dossiers personnels

Les membres du Conseil discutent ensuite de la question d'un dossier personnel par employé(e) du fait que l'employeur a jugé improbable qu'il n'y ait qu'un seul dossier d'employé(e). M. Dyck ajoute qu'il pourrait y avoir trois dossiers par employé(e), soit Centre de paye (Miramichi), RH, et Superviseur(e). Il est indiqué aux membres du Conseil que tout(e) employé(e) peut demander à voir son dossier, en vertu de la convention collective, et que l'employeur devrait aller dans ce sens. F. Murphy fait savoir qu'il assurera le suivi avec les ART pour vérifier s'il y a une jurisprudence sur la responsabilité de l'employeur en la matière. Les VPR ont été informé(e)s d'ajouter ce point à l'ordre du jour de leur prochaine réunion avec l'employeur.

### ACIA

R. Cormier indique qu'il a assisté à des réunions des CCSPN, CCSP Ops et CCSP DGRH, et que les discussions se poursuivent sur la surveillance. R. Cormier fait savoir que J. Pennington, T. Carter et R. MacDonald siègent à ce comité et que l'employeur a remis un document au syndicat, à la réunion du CCSP des RH, qui sera transmis aux membres du Conseil.

R. MacDonald aborde les changements de postes proposés par l'employeur, de 9,5 heures à 12 heures, au Centre de service national à l'importation (CSNI), à savoir que les employé(e)s travailleraient des postes de 12 heures pendant trois nuits, et auraient davantage de fins de semaine de repos. Après avoir été mis au

courant de ces changements, F. Murphy, R. Cormier, R. MacDonald et R. Gortsos (président, Section 00014) se sont occupés de la question et ont initié des conversations en la matière entre l'employeur et le syndicat. Il va falloir la participation de la S&ST du fait que nous nous inquiétons de voir ces changements aux postes devenir un problème de santé et sécurité, du fait que les employé(e)s prendraient la route pour rentrer chez eux/elles après un poste de 12 heures. Après des consultations avec cinq employé(e)s et un représentant syndical, diverses options d'horaires furent recommandées. Les membres du Conseil reconnaissent que l'employeur devrait consulter les sections locales en cas de changements aux horaires de travail.

Convention collective – R. Cormier prévient les membres du Conseil que l'AFPC a reçu la version anglaise de la convention collective et qu'il s'attend à ce qu'elle soit signée d'ici à la fin mai. Par ailleurs, il indique que la prochaine conférence sur les négociations avec l'ACIA a été planifiée par l'AFPC à partir des dates proposées, en août ou septembre.

Dotation en personnel – D. McRae précise qu'à la dernière réunion du CCSP régional elle a cherché à savoir pour quelle s raisons l'employeur ne suit par le document sur les Directives opérationnelles (DO) pour la dotation dans les établissements d'abattage. R. Cormier suggère que D. McRae lui transmette ce document pour qu'il l'examine. En outre, les membres du Conseil discute des pénuries de personnel, et à ce sujet F. Murphy précise que la question devrait être abordée aux réunions des CCSP régionaux et qu'il convient en outre de s'assurer de les consigner dans le procès-verbal.

Annonces d'emploi – R. Cormier fait savoir aux membres du Conseil qu'ils devraient réviser les demandes d'emploi du fait que les études suivies ne devraient pas être le seul critère exigé, mais que les années d'expérience devraient aussi être prises en compte. Des membres du Conseil font savoir que des étudiant(e)s ont été embauché(e)s dans le cadre de la Politique sur les étudiant(e)s puis se ont reçu des offres d'emploi à temps plein de durée indéterminée de niveau AS-04 sans avoir aucune expérience. R. Cormier demande que cette politique lui soit envoyée (du fait que notre bureau n'a pas accès aux politiques de l'ACIA) pour qu'il l'examine. P. St-Georges propose que ce point soit inscrit à l'ordre du jour de toutes les réunions des CCSP régionaux.

Projet pilote – Les membres du Conseil discutent de leurs préoccupations et avancent des commentaires sur le projet de modèle modernisé d'inspection de l'abattage pour toutes les espèces.

Plan d'aménagement 2020 – Les membres du Conseil abordent la question de la centralisation et de la décentralisation des bureaux qui pourraient, craignent-ils, entraîner la perte de certains postes.

## 10. Fonds de justice sociale

L. Budge présente un rapport sur les demandes suivantes de fonds :

Don d'un bovin à Pâques aux banques alimentaires de l'Île-du-Prince-Édouard – demande envoyée tous les ans par la Section 90004, et

Banque alimentaire de Red Deer – initiative de financement de contrepartie au Colloque de la région de l'Alberta.

Il est rappelé aux membres du Conseil que tout membre du Syndicat de l'Agriculture peut envoyer une demande à des fins d'examen, et que tous les renseignements pertinents se trouvent sur le site Web du SA.

## 11. Négociations collectives

Voir le Rapport du Comité des négociations collectives et de la Santé et sécurité au travail.

## 12. Rapports des comités permanents

### Comité des Statuts et des Règlements

P. St-Georges procède à la lecture du rapport.

**P/A** P. St-Georges / K. Zoller

Ajouter 1 d) au Rapport du Comité des Statuts et Règlements :

1 d) Réviser la version française du Titre 3, Article 5, soit indiquer de 10 à 25 pour être conforme à la version anglaise.

Justification : Le changement au nombre de membres, de 10 à 25, a été fait dans la version anglaise mais pas dans la copie française.

### **MOTION ADOPTÉE- À main levée**

**P/A** P. St-Georges / T. Lee

Que le Rapport du Comité des Statuts et des Règlements soit adopté dans son intégralité.

### **Vote consigné # 2 – MOTION ADOPTÉE**

### Comité des négociations collectives et de la santé et sécurité au travail

M. Dyck procède à la lecture du rapport.

**P/A** M. Dyck / R. MacDonald

Que le Rapport du Comité des négociations collectives et de la santé et sécurité soit adopté dans son intégralité.

### **Vote consigné # 3 – MOTION ADOPTÉE**

#### **Comité des finances et des communications**

R. Olynyk procède à la lecture du rapport.

Les membres du Conseil discutent de la tenue d'une séance à huis clos sur le site du SA, pour des questions et réponses que les VPR pourraient consulter. F. Murphy fait savoir que l'onglet *InfoClé* sur le site a besoin d'être mis à jour, et ajoute que les agentes des relations du travail seront chargées de réviser certaines sections et de transmettre les changements au Comité des Statuts avant la prochaine réunion du Conseil.

**P/A** R. Cormier / R. Olynyk

Que le Rapport du Comité des finances et des communications soit adopté dans son intégralité.

### **Vote consigné # 4 – MOTION ADOPTÉE**

#### **Rapport du Comité des questions générales et des droits de la personne**

J. Griffith procède à la lecture du rapport.

**P/A** M. Desrosiers / M. O'Neil

Qu'un modèle soit adopté pour le formulaire de demande d'adhésion à vie.

Justification : Il est nécessaire d'avoir un formulaire officiel pour l'adhésion à la catégorie de membre à vie et ce, afin de recueillir des données pertinentes et d'avancer des recommandations réfléchies au Conseil,

#### **MOTION ADOPTÉE– À main levée**

**P/A** M. Desrosiers / M. O'Neil

Que le guide et les critères ci-après soient adoptés et inclus dans les communications, le processus et l'évaluation des demandes d'adhésion à la catégorie de membre à vie :

## Guide

1. La personne mise en candidature doit être ou avoir été membre en règle.
2. La mise en candidature doit être proposée par trois (3) personnes.
3. Les personnes qui proposent la mise en candidature doivent être des membres en règle.
4. Les commentaires expliquant les activités dans la proposition de mise en candidature, doivent être détaillés.
5. Les propositions de mise en candidature dûment remplies doivent être envoyées à [agrunion@psac-afpc.com](mailto:agrunion@psac-afpc.com) et préciser l'objet : DEMANDE D'ADHÉSION À LA CATÉGORIE DE MEMBRE À VIE

## Critères généraux à prendre en considération

1. Années de service au Conseil national, à un Exécutif, à une section locale
2. Années de service actif au Syndicat
3. Services importants et/ou exemplaires pour promouvoir le Syndicat de l'Agriculture
4. Réalisations exceptionnelles au sein du Syndicat
5. Autres

### **MOTION ADOPTÉE– À main levée**

**P/A** M. Desrosiers / M. O'Neil

Que la demande d'adhésion à la catégorie de membre à vie pour Rodd Oliver soit rejetée et retournée à son auteur pour que davantage de renseignements soient fournis.

### **MOTION ADOPTÉE– À main levée**

**P/A** M. Desrosiers / M. O'Neil

Que soit adopté un programme délivrant un Certificat pour services au Syndicat de l'Agriculture pour les prestataires élu(e)s de services syndicaux, à intervalles de 10 années de services.

Justification : Le but est de faire en sorte qu'à chacune des réunions du Conseil, le Comité reçoive un rapport pour l'attribution de certificats de 10, 20 et 30 années de services. Ces certificats seront préparés par le bureau national, signés par le/la président national(e) puis remis aux VPR pour qu'ils/elles les distribuent à leurs sections locales respectives.

### **MOTION ADOPTÉE– À main levée**

**P/A** M. Desrosiers / M. O'Neil

Que le Rapport du Comité des questions générales et des droits de la personne soit adopté dans son intégralité.

### **Vote consigné # 5 – MOTION ADOPTÉE**

#### **13. Action politique**

F. Murphy annonce que nous avons un conseiller politique, soit J. Thompson Communications, qui nous tient au courant de ce qu'il se passe dans les médias, et aussi comment orienter nos campagnes politiques. Il ajoute que R. Cormier, J. Thompson et lui ont rencontré Kelsie Johnson qui travaille chez iPolitics, et est responsable des rapports à Agriculture, et que ce dernier a demandé de l'information sur la visite surprise de Services Canada dans des fermes, au sujet des travailleurs étrangers/travailleuses étrangères. Il l'a prévenue que même si cela était conforme à ce que fait l'ARC, le Syndicat de l'Agriculture a une résolution en instance qui prend la défense des travailleurs étrangers/travailleuses étrangères pour s'assurer que ces personnes sont traitées équitablement.

F. Murphy indique avoir envoyé une lettre à Paul Glover, président de l'ACIA, pour lui souligner les inquiétudes suscitées par les changements aux projets pilotes de modernisation/transformation de l'inspection. Il indique avoir reçu une réponse de Nicole Bouchard-Steeves (VP Opérations) au nom de Mr. Glover, précisant que nos préoccupations ont été notées mais qu'ils essaient d'adopter une approche moderne avec la nouvelle technologie disponible. La réponse de Nicole Bouchard-Steeves a été envoyée par courriel aux membres du Conseil, pour qu'ils l'examinent et fassent connaître leurs commentaires au bureau national. Par ailleurs, F. Murphy fait savoir que les dates des réunions et/ou téléconférences seraient arrêtées avec l'Exécutif national, Jim Thompson et les représentant(e)s du Syndicat de l'Agriculture (R. MacDonald, J. Pennington, D. MacRae et B. Kristjansson) pour discuter de notre stratégie.

F. Murphy fait savoir que le Syndicat de l'Agriculture a conclu un partenariat avec Oceana Canada (une organisation cherchant des règles plus strictes sur l'étiquetage du poisson au Canada) pour présenter nos préoccupations dans ce domaine à un comité parlementaire sur les pêches. Malheureusement, la réunion a été reportée par le comité et sera de nouveau convoquée.

F. Murphy fait savoir que les règlements sur la salubrité des aliments seront publiés en juin, et prévient qu'ils doivent être examinés de près, et qu'il demandera une réponse de l'ACIA sur la façon dont ces règlements seront mis en œuvre, plus particulièrement en ce qui a trait aux programmes pilotes de modernisation conçus pour réduire le nombre d'inspecteurs/inspectrices dans les établissements.

Une discussion a lieu sur les façons de s'y prendre pour sensibiliser la population à la salubrité des aliments qu'elle consomme, sur les inquiétudes soulevées par le projet de modèle modernisé d'inspection de l'abattage et le SVC.

#### **14. Violence dans le milieu de travail (VMT)**

F. Murphy fait remarquer qu'il a été proposé, à la dernière réunion de l'Exécutif, que nous utilisions l'expression 'violence dans le milieu de travail' plutôt que 'harcèlement' dans les rapports avec l'employeur, et ajoute que la plupart d'entre eux ne semblent toujours pas comprendre pourquoi, et qu'il nous faut donc les éduquer.

Les membres du Conseil s'inquiètent du risque de sauter des étapes lorsqu'ils traitent de questions touchant la violence dans le milieu de travail, et se demandent s'il vaudrait la peine d'avoir un(e) spécialiste de la question au sein de notre syndicat. P. St-Georges fait savoir que tout membre de l'Exécutif du SA peut apporter son aide aux VPR pour répondre à des questions ou autres sur ce genre de violence. En outre, les étapes à suivre sont précisées dans le Code du travail et/ou à l'onglet *InfoClé* sur le site du SA. Il est indiqué aux membres du Conseil qu'ils peuvent communiquer avec R. Cormier pour ce qui est des questions relevant de l'ACIA, ou avec M. Dyck pour celles d'AAC, s'ils sont confrontés à des problèmes ou si l'employeur rejette une plainte.

#### **15. Journée nationale de deuil**

Le 27 avril, plusieurs membres du Conseil ont assisté à la cérémonie de la Journée nationale de deuil au parc Larry Sefton à Toronto, organisée par le Conseil du travail de la région Toronto & York.

#### **16. Livret destiné aux membres du Conseil / Formation des membres du Conseil national**

Ce point est renvoyé au Comité des Statuts et des Règlements.

#### **17. Phénix et autres problèmes liés à la paye**

R. Cormier transmet les dernières statistiques sur les cas en cours pour le SCT et l'ACIA concernant Phénix, et donne la dernière mise à jour sur le système Phénix qui lui a été communiquée par courriel le 25 avril, par Sylvia Holtz de l'ACIA.

Statistiques actuelles du Gouvernement du Canada :



*‘Au 18 avril 2018, le SCT compte 717 134 cases en cours sur 30 jours – soit une diminution de 9 948 cas depuis le 4 avril. Le gros de ces cas concerne la convention collective et la rémunération d’intérim. Quelque 273 040 personnes sont touchées par les problèmes de paye au gouvernement.’*

Statistiques actuelles de l’ACIA :

*‘Au 18 avril 2018, il y avait 21 612 cas en cours sur 30 jours – soit une diminution de 585 cas depuis le 4 avril. L’opération éclair sur les cas de rémunération d’intérim a permis de fermer 416 cas, non ajoutés à ceux en arriéré.’*

Il indique que les membres touchés devraient assurer le suivi sur leur demande d’intervention de paie (DIP) du fait qu’il y a eu des cas où ces DIP ont été fermées alors que les problèmes n’avaient pas été réglés. En outre, il fait savoir que l’AFPC dispose d’excellentes informations sur son site pour quiconque a besoin d’aide. Les membres du Conseil sont encouragés à diriger leurs membres vers la page en question du site de l’Alliance.

Des membres du Conseil cherchent à savoir quoi faire au sujet de griefs sur Phénix en suspens au deuxième palier, ce à quoi R. Cormier indique que l’Exécutif en a discuté à sa dernière réunion et que l’information sera transmise aux membres du Conseil par courriel.

## **18. Congrès de l’AFPC**

F. Murphy fait savoir que les inscriptions pour le Congrès de l’Alliance commencent le 28 avril, et que le SA tiendra son caucus le dimanche 29 avril de 10 à 11 heures, à la salle 206F du centre des congrès de Metro Toronto. Il ajoute qu’il y aura une salle d’accueil pour les délégué(e)s du SA qui servira aux réunions du caucus et du Conseil durant le Congrès de l’AFPC, et que le numéro de la pièce sera communiqué par courriel.

Une résolution d’urgence pour le Congrès de l’AFPC est déposée par T. Lee :

**P/A** T. Lee / T. Carter

**TITRE :** Réseau d’oléoducs Trans Mountain  
**AUTEUR :**  
**LANGUE :** Anglais

**PARCE QUE** le 15 avril 2018, les gouvernements fédéral et albertain ont promis des ressources financières et législatives au géant du pétrole américain Kinder Morgan pour assurer la construction du prolongement du réseau d’oléoducs Trans Mountain, en faisant ainsi une crise d’envergure nationale et ignorant toutes les répercussions environnementales et les droits des Autochtones ;

**PARCE QUE** le gouvernement fédéral ne mettra en oeuvre le Plan de protection des océans que si le prolongement du réseau d'oléoducs Trans Mountain se matérialise ;

**PARCE QUE** la situation a donné naissance à une guerre commerciale entre les provinces et a pris une ampleur nationale ;

**L'AFPC VA** s'opposer à la décision des gouvernements fédéral et albertain de puiser dans l'argent des contribuables pour sauver le réseau d'oléoducs Trans Mountain ;

**L'AFPC VA** demander que le gouvernement fédéral transmette ce dossier à la Cour suprême pour qu'elle prenne une décision sur sa constitutionnalité ;

**L'AFPC VA** collaborer avec des groupes d'optique commune pour s'opposer au prolongement du réseau d'oléoducs Trans Mountain, et

**L'AFPC VA** promouvoir la mise en application du Plan de protection des océans.

#### **MOTION REJETÉE – À main levée**

**Terri Lee s'oppose à la décision.**

Justification : Une résolution tardive identique a été remise par la région de la C.-B. à l'AFPC. Ce sont les tribunaux qui devraient rendre une décision sur ce dossier. Il est précisé que les employé(e)s qui travaillent à la construction du réseau d'oléoducs sont syndiqué(e)s.

#### **19. Prochaine réunion du Conseil**

La prochaine réunion aura lieu à Ottawa du vendredi 26 au dimanche 28 octobre, les déplacements pour s'y rendre se faisant le jeudi 25, et pour rentrer au domicile, le lundi 29.

#### **20. Divers**

Cadeau de départ à la retraite à Bob Kingston

**P/A** F. Murphy / R. Cormier

Qu'un certificat-cadeau de 2 000 \$ d'Air Canada soit acheté et remis à Bob Kingston, président sortant du Syndicat de l'Agriculture, à titre de cadeau de départ à la retraite.

Justification : Il est d'usage d'acheter un cadeau pour le président sortant. Bob Kingston a occupé le poste de président national durant trois mandats, soit neuf années, et celui de vice-président durant un mandat de trois ans.

### **MOTION ADOPTÉE- À main levée**

#### Q&R

En raison du manque de temps, la période réservée aux Q&R ne peut avoir lieu, mais les membres du Conseil sont encouragés à poser leurs questions aux membres de l'Exécutif et/ou du Conseil durant toute la semaine du fait qu'ils assisteront tous au Congrès de l'Alliance.

#### Annonces :

F. Murphy fait savoir que 25 drapeaux ont été commandés et distribués aux membres du Conseil, lesquels sont invités à indiquer à leurs sections locales respectives qu'elles peuvent avoir accès à un drapeau en cas de besoin.

F. Murphy ajoute que M. Desrosiers a accepté un poste au bureau régional du Québec de l'AFPC, et qu'elle resterait membre en règle et la 4<sup>ème</sup> vice-présidente exécutive nationale du Syndicat de l'Agriculture.

La séance est levée le 28 avril à 16 h 35 et ce, jusqu'à la fin des travaux du Congrès de l'AFPC le 4 mai.

Procès-verbal respectueusement remis par Nathalie Cale (secrétaire-archiviste).

## Rapport du Comité des Statuts et de l'Éducation

**Présent(e)s :** Patrick St-Georges - président

Terri Lee

Jacquelin Carrier

**Absente :** Tammy Carter

**Invitée :** Audrey St-Germaine

1. Le Comité a examiné de près les Statuts et Règlements mis à jour et demandé que les rectifications suivantes soient apportées :
  - a. Au Règlement 4, Article 3 b), dans les versions française et anglaise, les indemnités aux VPR pour les colloques devraient tenir compte de la récente décision du Conseil national, soit 6 833 \$ et 12 833 \$, respectivement.
  - b. Au Règlement 4, Article 4, le libellé modifié (par le Congrès) doit être amendé et se lire comme suit : "Les VPR doivent inviter toutes les sections locales et le (la) représentant(e) des droits de la personne à leurs colloques régionaux respectifs. Tous les représentants(es) locaux et les représentants(es) régionaux/régionales des droits de la personne doivent participer."
  - c. Au Règlement 9, Article 1(7), il convient d'apporter des modifications du fait qu'une mise à jour a été effectuée à notre récent Congrès national. Il s'agit, pour nous, d'un amendement favorable.
2. Nous avons révisé notre Manuel destiné au Conseil national du Syndicat de l'Agriculture, et y apporterons les corrections ci-après :
  - a. La page couverture indiquera qu'il s'agit du « Manuel du Conseil national ».
  - b. Les notes de bas de page du document indiqueront aussi ce titre et la date de la révision, soit "Avril 2018".
  - c. À la page 4 du texte anglais, sous le titre #1, la fréquence des réunions du Conseil national devrait être modifiée pour tenir compte des changements au Titre 6, article 7 (1) qui précise que des réunions doivent durer trois jours et avoir lieu au moins deux fois par an. Ces mêmes changements doivent être apportés au texte français à la page 5.
  - d. À la page 9 du texte anglais, sous le titre #1, là encore la fréquence des réunions du Conseil national doit être modifiée en conséquence, et la même chose doit avoir lieu dans la version française à la page 12.
  - e. À la page 14 du texte anglais, sous #8, le deuxième paragraphe devrait être supprimé du fait qu'il fait référence à une époque où nous avions des directeurs nationaux/directrices nationales pour les employeurs respectifs. Les mêmes changements s'appliquent au texte français à la page 18.
  - f. À la page 18 du texte anglais, sous « Dealings with Labour Relations Officers », toutes les références à « Service Officers » devraient devenir « Labour Relations Officers ». Selon nous la version française est correcte.
  - g. Toujours à la page 18 du texte anglais, sous « Non-functional Locals », au troisième point la référence à 'Director » devrait être supprimée, et la même chose s'applique à la version française à la page 22.
  - h. De nouveau à la page 18 du texte anglais, sous « Organizing the Regional Seminar », deuxième point, deuxième alinéa, il faudrait lire « Election of HR Regional representative at the seminar prior to the Agriculture Union National

- Convention », conformément aux récents changements apportés au Règlement 14(A), Article 2, et la même chose s'applique au texte français à la page 23.
- i. À la page 20 du texte anglais, afin de mieux tenir compte des changements aux indemnités versées aux VPR pour les colloques régionaux, nous proposons de modifier les montants comme suit : de 6 000 \$ à 6 833 \$ ; de 6 100 \$ à 6 933 \$, et de 200 \$ à 1 033 \$.
3. Le Comité a eu de longues discussions sur les bienfaits de l'éducation sur les membres du Conseil national et sur l'aide qu'elle apporterait aux nouveaux membres du Conseil. Nos discussions ont principalement porté sur les outils de communications potentiels ou améliorations en la matière, notamment :
    - Le mentorat des nouveaux/nouvelles VPR par d'autres VPR et membres d'Exécutifs,
    - Des relations avec les agent(e)s des relations du travail,
    - Les comités des employeurs auxquels les VPR peuvent siéger,
    - Le réseautage parmi les sections locales,
    - L'étiquette entourant l'usage du courriel,
    - Vers qui nous nous tournons pour régler les problèmes locaux.
  4. Chaque région de l'AFPC organise divers cours de formation. Le Comité encourage tous les membres du Conseil à se rendre périodiquement sur le site Web de leur région de l'AFPC pour y prendre connaissance de possibilités de cours, et aussi se mettre en contact avec leurs comités de l'éducation régionaux de l'AFPC pour connaître les futures offres de cours de formation.

Motion proposée par Patrick St-Georges, avec l'appui de Terri Lee.

**Comité des négociations collectives et de la santé et sécurité**

27 avril 2018 – 9 h  
Marriott Residence Inn

Présent(e)s :

Milton Dyck, 2<sup>ème</sup> vice-président national (président)  
Rob MacDonald, VPR Sud de l'Ontario  
Dean Babuin, VPR Est de la Colombie-Britannique  
Jan Pennington, VPR Est de l'Atlantique  
Dorothy MCrae, VPR Sud de l'Alberta

Président : Appel nominal – Début des travaux à 9 h 05.

**Affaires précédentes**

Renseignements sur le site Web  
Bulletin sur la S&ST  
Résolutions du Congrès

**Affaires nouvelles**

Le point sur les négociations – Conseil du Trésor  
Le point sur les négociations – ACIA  
Le point sur la S&ST

Président : Examen du procès-verbal de la réunion précédente, et nécessité de nous pencher sur les bulletins sur la S&ST.

**Points à l'ordre du jour – Affaires précédentes**

- **Renseignements sur le site Web.** Les procès-verbaux des réunions du Comité national d'orientation de la politique en S&ST doivent être affichés sur le site. Les renseignements sur AAC ont été envoyés.

Le Comité demande un dossier pour y mettre les procès-verbaux du CNOPSST qui sont envoyés aux 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> VPEN qui peuvent ensuite les afficher sur le site.

- **Bulletins sur la SST**

**Liste de priorité des travaux en cours**

3. Obligation de prendre des mesures d'adaptation

Le Comité examine le Bulletin sur l'obligation de prendre des mesures d'adaptation dans l'onglet *InfoClé* pour envoyer les bulletins sur la SST.

1. Retour au travail après AI ou CSPAAT
2. Violence dans le milieu de travail liée à la plus récente décision sur la violence (extrait 2014 CF 1066) et (extrait 2015 CAF 273) 'ajouter l'extrait de la décision en français'
3. Certificats de maladie exigés par l'employeur
4. Comités locaux de la SST – besoin de formation adéquate
5. Comités locaux de la SST – connexion avec comités de niveau supérieur

6. Changements au Code canadien du travail par le Projet de loi C-4 ; plaintes vexatoires ; droit de refuser du travail, etc.
7. La santé mentale au travail
8. Problèmes de santé mentale causés par le système Phénix

### **Résolutions sur le thème de la santé et de la sécurité du Syndicat de l'Agriculture transmises à l'AFPC**

#### **VIOLENCE DANS LE MILIEU DE TRAVAIL, PARTIE XX DU CODE CANADIEN DU TRAVAIL**

**IL EST DÉCIDÉ QUE** l'AFPC conçoive une approche commune en vue de la mise en application du Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail : Partie XX – Prévention de la violence dans le milieu de travail, y compris des modèles de politiques, procédures et formulaires pouvant s'appliquer à tous les ministères.

Cette résolution a presque fini dans les dix premières du Comité des questions générales.

#### **CONGÉ POUR VIOLENCE FAMILIALE**

**IL EST DÉCIDÉ QUE** le Syndicat de l'Agriculture demande à l'Alliance de la fonction publique du Canada d'exercer des pressions sur les gouvernements provinciaux et territoriaux pour qu'ils mettent en œuvre une législation semblable au Projet de loi 8 du Manitoba – The Employment Standards Code Amendment Act (congé pour victimes d'actes de violence familiale, congé pour blessures sérieuses ou congé pour maladie ou prolongement du congé de compassion).

La violence familiale constitue la priorité numéro deux du Comité des négociations collectives.

#### **AUGMENTATION DU FINANCEMENT DES CONFÉRENCES RÉGIONALES SUR LA SANTÉ ET SÉCURITÉ**

**IL EST DÉCIDÉ QUE** le financement par l'AFPC des conférences régionales sur la santé et la sécurité soit augmenté au même niveau que celui des conférences régionales sur les minorités raciales visibles.

Il s'agit de la priorité numéro deux dans les résolutions du Comité des finances.

#### **Points à l'Ordre du jour – Affaires nouvelles**

##### **Le point sur les négociations – Conseil du Trésor**

Le Syndicat de l'Agriculture a fait parvenir ses revendications contractuelles avant la date limite du 24 novembre 2017 fixée par l'Alliance. Un grand merci aux membres du Comité pour les avoir examinées.

12 sur les négociations EB,  
11 sur les négociations PA,  
7 sur les négociations SV, et  
16 sur les négociations TC.

La Conférence sur les négociations a été couronnée de succès grâce à une bonne représentation du Syndicat de l'Agriculture :

Groupe EB : Danielle Moffet, Marie-Helene Leclerc, Alice Gianotti élue au Comité national de coordination de la grève, et Hui May Tan élue comme suppléante ;

Groupe SV : Michelle Hambley ;

Groupe TC : Patrick St Georges, Jean Cloutier ; Aaron Swerdlyk, Dean Babuin et Milton Dyck comme suppléants, et

Groupe PA : Melissa Shih 2ème suppléante.

**Négociations collectives – ACIA :** Le Comité se réjouit de constater que tous les colloques régionaux ont sélectionné des délégué(e)s en vue des négociations. Toutefois, l'avis de négociation est généralement notifié quatre mois avant l'expiration de la convention collective, ce qui signifie qu'il devrait l'être le 31 août. L'échange de revendications devrait avoir lieu dans les vingt jours qui suivent. L'équipe de négociation devrait donc être en place et sélectionnée, et les revendications doivent avoir été rassemblées, approuvées et sélectionnées. Le Comité est d'avis qu'il est nécessaire d'envoyer un appel urgent de demande de revendications.

### **Le point sur la S&ST**

**AAC – Agriculture et Agroalimentaire Canada :** La question de la santé mentale est prise en charge par le Comité de la santé mentale qui est un sous-comité du Comité national d'orientation de la politique en santé et sécurité au travail (CNOPSST). Celle de la violence dans le milieu de travail est aussi gérée par un sous-comité du CNOPSST, confronté à de nombreuses difficultés à résoudre. La priorité consiste à reprendre la rédaction de la Politique sur la violence dans le milieu de travail et à évaluer l'efficacité des enquêtes et des contrats y afférents. Le Comité national promeut par ailleurs la campagne de sensibilisation de nos membres à la maladie de Lyme ainsi qu'aux tiques. À ce sujet, notre campagne accompagnée d'affiches est bien lancée et nous espérons que le guide sera prêt la semaine prochaine. Nous préparons par ailleurs les procès-verbaux des réunions des comités locaux de la SST qui seront bientôt envoyés au Comité.

**ACIA – Agence canadienne d'inspection des aliments.** L'ACIA a passé en revue cinq facteurs psychologiques dans le cadre de son évaluation de la santé mentale dans le milieu de travail. Rick Cormier et Terri Lee sont les représentant(e)s de l'AFPC au Sous-comité sur la santé mentale. L'actuel champion de la santé, Yves Bacon, quitte son poste. Beaucoup de travail est accompli ces temps-ci sur la sensibilisation à la violence dans le milieu de travail, et sur les qualifications des enquêteurs/enquêtrices. Une dizaine de plaintes sont actuellement à l'étude. Marlene O'Neal dirige un sous-comité sur l'Initiative de gestion des cas d'invalidité (IGCI).

**CCG – Commission canadienne des grains.** La réunion du CNSST de la CCG a eu lieu la semaine dernière. Le SA compte cinq places à ce comité, soit 4 président(e)s de section locale plus le président national. Deux de ces président(e)s de section ont demandé à être remplacé(e)s, du coup de nouvelles nominations auront lieu dans un proche avenir. Il y a actuellement deux enquêtes en cours sur la VMT. La CCG vient tout juste d'achever une vérification complète de ses programmes de S&ST avec l'aide d'un sous-traitant, dont les résultats positifs ont satisfait le Comité.

**MDN – Ministère de la Défense nationale.** La S&ST constitue toujours un problème à ce ministère du fait de la différence au niveau des comités de la S&S. En effet, le Ministère a des comités de la sécurité des bases qui n'ont pas été créés conformément à la Partie II du CCT. Cet aspect des choses fait actuellement l'objet d'un examen par le MDN qui a un certain



nombre de sous-comités auxquels nous siégeons : Retour au travail, et Violence dans le milieu de travail.

**CFP – Commission de la fonction publique.** Historique des plaintes sur les cas de violence dans le milieu de travail. La Commission s'en est occupés, et se penche maintenant sur la pertinence des rapports qui sont préparés. Le programme sur la santé mentale dans le milieu de travail est en cours de mise en application mais doit faire l'objet d'une révision permanente. Le champion de la santé mentale, Patrick Rosemount, a quitté son poste, et à la dernière réunion du Comité d'orientation de la politique, le nouveau poste d'ombudsman a été créé, ce qui en soi est une bonne nouvelle. Toutefois, nous avons reçu un courriel de Patrick Borbey mentionnant que le nouveau poste d'ombudsman sera aussi celui du champion pour la santé mentale dans le milieu de travail. Cette décision a été prise sans nous consulter, aussi allons-nous devoir la réexaminer avec le président de la CFP.

**ÉFPC – École de la fonction publique du Canada.** Le programme sur la santé mentale est en cours d'élaboration. L'École a de la difficulté à comprendre que les cours de sensibilisation à la santé et sécurité qu'elle élabore pour d'autres organisations doivent passer par le Syndicat à des fins de consultations. Des préoccupations ont été soulevées concernant la présence d'amiante dans certains édifices.

### **Enjeux communs**

Les problèmes et autres enjeux liés à la santé mentale et au bien-être dans le milieu de travail sont communs à tous les employeurs. Le Syndicat ne cesse de rappeler aux employeurs leurs obligations d'ordre juridique, soit de collaborer avec leurs comités respectifs de la SST avant de lancer des initiatives dans le domaine de la santé ou de la SST, notamment de la santé mentale ou du bien-être.

Si un enquêteur ou une enquêtrice compétent(e) est proposé(e) pour procéder à une enquête, veuillez consulter le bureau national pour connaître la personne qui préside le CNSST.

Le Comité a tenu une discussion éclairée sur la campylobactérie, et conclu que certains établissements de transformation du poulet n'offraient plus une protection adéquate.

Bob Kingston fera une présentation au Parlement du Canada, au nom de l'AFPC, sur le Projet de loi C-65, à propos du harcèlement considéré comme un cas de violence dans le milieu de travail.

Le Comité met fin à ses travaux à 15 h 47.

Motion proposée par Milton Dyck, avec l'appui de Rob. MacDonald.

## RAPPORT DU COMITÉ DES FINANCES ET DES COMMUNICATIONS

Le 27 avril 2018

Présent(e)s :

Rick Cormier (1er VPEN) président  
Randy Olynyk (VPR Alberta-Nord & T.N-O.) co-président  
Erick Martel (VPR capitale nationale)  
Karen Zoller (VPR Saskatchewan)  
Larry Budge (Personnel)

### Finances

Le Comité passe en revue la version préliminaire des états financiers vérifiés depuis le début de l'exercice, ainsi que l'État des recettes et des dépenses pour l'année 2017 (au 31 décembre).

Le poste *Salaires et avantages sociaux* fait l'objet de discussions du fait qu'il dépasse le budget d'un montant de 546 908 \$. L'explication avancée révèle que cela a été causé par le salaire additionnel de deux (2) ART, les heures supplémentaires dans le cadre de projets spéciaux, le temps compensatoire accumulé et les congés annuels du président précédent.

Le Comité aborde ensuite les pratiques du président et du premier vice-président national en ce qui a trait à l'accumulation de congés annuels et de congés compensatoires. Diverses options sont abordées sur la façon de traiter la question :

1. Augmenter le montant du poste budgétaire,
2. Demander aux dirigeant(e)s élu(e)s d'encaisser périodiquement leur dû conformément aux Règlements 6-10 c et 8-10 c.

Le Comité décide de surveiller la situation au cours du présent cycle budgétaire et de revoir la question au prochain congrès.

Le coût total du congrès s'est élevé à 851 881 \$.

Le budget du présent cycle a été préparé à partir de 6 500 membres. Les effectifs ont en fait augmenté à 6 789 membres,  
Veuillez encourager les sections locales à faire parvenir leurs états financiers dans les délais impartis (au plus tard le 1<sup>er</sup> mars de chaque année).

Points à l'Ordre du jour renvoyés par le Conseil :

- Réservations d'hôtels pour les réunions du Conseil national – Karen Zoller  
La pratique actuelle consiste à verser des avances de fonds avant les réunions. Le Conseil peut demander à l'Élément de payer les frais d'hôtel à l'avance, si nécessaire.

Nouveaux taux de kilométrage et de repas en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> avril 2018 :

Pour le kilométrage, consultez la Directive sur les voyages du CNM pour prendre connaissance des changements qui concernent votre région.

Petit déjeuner	19,45 \$
Déjeuner	19,20 \$
Diner	48,15 \$
Total de l'indemnité de repas	86,80 \$
Faux-frais	17,30 \$
Montant total de l'indemnité	104,10 \$

## COMMUNICATIONS

Le Comité discute ensuite de la nécessité de mettre à jour et de modifier certaines sections du site Web.

Points à l'Ordre du jour transmis par le Conseil :

- Comité directeur sur la santé mentale en milieu de travail – Dean Babuin

Le Comité procédera à une révision du site Web du SA :

- Karen sera chargée de la section « *À propos de nous* ».
- Randy révisera la section « *Services* ».
- La section « *Ressources* » sera divisée comme suit :
  - *InfoClé* – Sylvie Rochon
  - Négociations, Conventions collectives, Réaménagement des effectifs, Santé et sécurité – Erik
  - Droits de la personne, Fonds de justice sociale, Statuts et Règlements, Procès-verbaux – Rick

Les pages suivantes seront mises à jour :

- Calendrier des événements
- Procès-verbaux des réunions des comités de consultations syndicales-patronales
- Procès-verbaux des réunions des comités des droits de la personne

Des modifications seront apportées comme suit au site :

- Ajout de la Trousse d'orientation à jour dans l'onglet *InfoClé*
- Ajout du Comité directeur sur la santé mentale en milieu de travail sous *Directives – Santé et sécurité*

Il est rappelé aux membres du Conseil de vérifier périodiquement le site Web et de signaler tout ce qui a besoin d'être modifié à Rick Cormier ou Christine Gauthier.

Motion proposée par : Rick Cormier

Appuyée par : Randy Olynyk

Adoptée à l'unanimité

## RAPPORT DU COMITÉ PERMANENT DES QUESTIONS GÉNÉRALES 27 AVRIL 2018

Présidente : Melanie Desrosiers  
Membres : Marlene O'Neil (procès-verbal)  
Audrey St. Germaine  
Jeff Griffith

Motions : Proposées par Melanie Desrosiers, avec l'appui de Marlene O'Neil

### **Membre à vie :**

Aucuns coûts sauf celui d'une plaque.

1. **Motion** : *Que soit adopté un modèle de demande d'adhésion à la catégorie de membre à vie.*

Il est devenu nécessaire d'avoir un formulaire officiel de demande d'adhésion à la catégorie de membre à vie afin de recueillir des renseignements permettant d'avancer une recommandation au Conseil à partir des détails dans la demande en question.

2. **Motion** : *Que le guide et les critères ci-après soient adoptés et inclus dans les communications, le processus et l'évaluation des demandes d'adhésion à la catégorie de membre à vie :*

#### Guide

6. La personne mise en candidature doit être ou avoir été membre en règle.
7. La personne mise en candidature doit être proposée par trois (3) personnes.
8. Les personnes qui proposent la mise en candidature doivent être des membres en règle.
9. Les commentaires expliquant les activités dans la proposition de mise en candidature, doivent être détaillés.
10. Les propositions de mise en candidature dûment remplies doivent être envoyées à [agrunion@psac-afpc.com](mailto:agrunion@psac-afpc.com) et préciser l'objet : DEMANDE D'ADHÉSION À LA CATÉGORIE DE MEMBRE À VIE

#### Critères généraux à prendre en considération

6. Années de service au Conseil national, à un Exécutif, à une section locale
7. Années de service actif au Syndicat
8. Services importants et/ou exemplaires pour promouvoir le Syndicat de l'Agriculture
9. Réalisations exceptionnelles au sein du Syndicat
10. Autres

**Motion** : *Que la demande d'adhésion à la catégorie de membre à vie pour Rodd Oliver soit rejetée et retournée à son auteur pour que davantage de renseignements soient fournis.*

- La demande d'adhésion ne comporte pas assez de renseignements permettant de suggérer ou d'appuyer l'examen de l'attribution de la qualité de membre à vie.

- Le nombre de membres à vie étant limité, les demandes d'adhésion devraient offrir des renseignements sur un service exemplaire justifiant l'attribution de la qualité de membre à vie.
- La demande sera renvoyée à la personne qui l'a soumise, accompagnée d'explications ; il lui sera donné la possibilité de refaire une telle demande et d'en étayer les raisons.

### **Certificats pour services du Syndicat de l'Agriculture**

**Motion :** *Que soit adopté un programme délivrant un Certificat pour services au Syndicat de l'Agriculture pour les prestataires élu(e)s de services syndicaux, à intervalles de 10 années de services.*

Justification : Les services rendus par les dirigeant(e)s élu(e)s, à tous les niveaux de notre Syndicat, devraient faire l'objet d'une reconnaissance officielle. Le Comité des questions générales se fera remettre une liste par le bureau national du SA, tous les six mois, à des fins d'examen. Les certificats signés par le/la président(e) seront remis aux VPR à des fins de présentation aux récipiendaires.

### **Formulaire de déclaration volontaire aux congrès du Syndicat de l'Agriculture**

Un formulaire identique à celui de l'AFPC a été présenté au Comité des droits de la personne, de l'équité et de la diversité afin de voir s'il peut être inclus dans la Trousse des délégué(e)s des congrès du SA. Cette consultation a permis de tirer la conclusion suivante : du fait que ce formulaire est très détaillé et pose des questions spécifiques, et étant donné le petit nombre de délégué(e)s à sonder, ce questionnaire sur la déclaration volontaire n'a pas été retenu, la raison en étant qu'il donne des possibilités d'identifier les répondant(e)s. Le nombre de personnes concernées n'est pas assez grand pour pouvoir mettre en application ce type de formulaire à nos congrès.

### **Mise à jour – Comité des droits de la personne du Syndicat de l'Agriculture**

Changements de représentant(e)s au Comité :

- Dawson Raymond a démissionné - Mary Darling membre de la RCN
- Melissa Shih – nouveau poste à un autre syndicat - Todd Smith, C.-B.

Colloques régionaux

- Dossier de présentation intérimaire et réalisations remis aux colloques régionaux
- Manitoba – résumé de téléconférences du fait que le dossier de présentation n'était pas prêt en janvier

En personne

- Efforts en cours – juin ou septembre

Trousse d'orientation pour les nouveaux membres

- Rédaction reportée en raison de changements

#### Téléconférences

- Problèmes au niveau national causés par les fuseaux horaires, les heures de travail, les garderies, le travail posté
- Toutes les trois semaines, et en alternance un jeudi, avec un vendredi en cas de besoin

#### Plans ÉE

- Répertoire sur qui fait quoi ; amasser des données pour un rapport
- Consultations et collaboration, et inclusion du Syndicat dans les plans

#### Comités de la diversité

- Où en sont-ils ? – Faire appel aux reps. des régions et VPR
- Sélection des membres à ces comités – tous les employeurs – et formalisation

#### Sondages auprès des fonctionnaires

- Niveau national – AAC et ACIA

#### Comité national des droits de la personne de l'AFPC

- Première téléconférence – le Syndicat de l'Agriculture est un vrai chef de file en ce qui touche à l'ÉE et à la violence familiale

#### À VENIR

- Mise à jour des mandats, pages du site Web, pages Facebook – augmentation du nombre de membres

#### Références :

Statuts

Ébauche de modèle

Motion : Que le Rapport du Comité des questions générales soit adopté.

Motion proposée par Melanie Desrosiers, appuyée par Marlene O'Neil

**National Council  
Conseil National**

April 2018

**Recorded Votes/Votes Consignés**

	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>5</b>
1 <b>Babuin, Dean</b>	1	1	1	4	1
2 <b>Carrier, Jacquelin</b>	1	1	4	1	1
3 <b>Carter, Tammy</b>	1	4	4	4	4
4 <b>Cormier, Rick</b>	1	1	1	1	1
5 <b>Desrosiers, Melanie</b>	1	1	1	1	1
6 <b>Dyck, Milton</b>	1	1	1	1	1
7 <b>Griffith, Jeff</b>	1	1	1	1	1
8 <b>Lee, Terri</b>	1	1	1	1	1
9 <b>MacDonald, Rob</b>	1	1	1	1	1
10 <b>Martel, Erick</b>	1	1	1	1	1
11 <b>Mcrae, Dorothy</b>	1	1	1	1	1
12 <b>Olynyk, Randy</b>	1	1	1	1	1
13 <b>O'Neil, Marlene</b>	1	1	1	1	1
14 <b>Penninton, Jan</b>	1	1	1	1	1
15 <b>St-Georges, Pat</b>	1	1	1	1	1
16 <b>St-Germain, Audrey</b>	1	1	1	1	1
17 <b>Zoller, Karen</b>	1	1	1	1	1
18 <b>Murphy, Fabian</b>	1	1	1	1	1

1=yes/pour 2=no/non 3=abstain/abstention 4=absent